



C O N V E N T I O N
De mise à disposition de locaux
35 et 37 rue du Château d'Eau à ROYAN
à l'Inspection de l'Education Nationale

D. N° 06.025

Le Maire de la Ville de Royan,

VU la délibération du Conseil Municipal en date du 24 Septembre 2001 intervenue pour l'application des articles L.2122.22 et L.2122.23 du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs aux modalités de délégation de pouvoirs du Conseil Municipal au profit du Maire, rendue exécutoire le 1^{er} Octobre 2001 compte tenu de l'accomplissement des formalités légales,

VU l'arrêté ASG n° 01.1339 en date du 2 Octobre 2001 rendu exécutoire le 2 octobre 2001 compte tenu de l'accomplissement des formalités légales ,

D E C I D E

- de signer un contrat de mise à disposition de locaux 35 et 37 rue du Château d'Eau à Royan à l'Inspection de » l'Education Nationale.
- d'imputer la recette à l'article 7520 fonction 01 du budget communal.

Certifié exécutoire
Compte tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 7 février 2006

Fait à ROYAN, le 1^{er} février 2006
Pour le Maire,
Le Premier Adjoint,
H. LE GUEUT